



Championnat de France Division 1 Féminin et Masculin Hockey Subaquatique Laval les 4, 5 et 6 juin 2022

Sommaire

1. Présentation piscine Saint Nicolas - LAVAL.....	1
2. Remerciements	2
3. Comité Organisateur.....	2
4. Commission Nationale.....	2
5. Déroulement du championnat.....	2
6. Règles du jeu :	3
7. Règlement de la piscine :	4
8. Bassin extérieur :	4
9. Hébergements :	5
10. Restauration :	5
11. Couverture MEDIA.....	5
12. Contacts Championnat de France	6
13. Plan de la piscine.....	6

1. Présentation piscine Saint Nicolas - LAVAL

La piscine est labellisée centre de préparation aux Jeux Olympiques - Paris 2024.



Au coeur de la région des Pays de la Loire, au centre du Département de la Mayenne au sein de la ville de Laval la complexe aquatique Saint Nicolas est un équipement aquatique de premier plan. Il possède 7 bassins, dont un bassin nordique olympique de qualité et une grande capacité d'accueil.

2. Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes, sans qui l'organisation de ce championnat n'aurait pu être possible et nous sommes particulièrement reconnaissant envers :

- Monsieur Florent BERCAULT, Président de Laval Agglomération - Maire de Laval
- Monsieur Thierry PRAT, Chef de service des piscines
- Monsieur Wilfried GUICHARD, Educateur Sportif
- Monsieur Jean Yves REDUREAU, Président du Comité Inter régional Bretagne Pays de la Loire
- Madame Carole GILLET, Présidente de la Commission BPL hockey subaquatique
- Le Commissaire Thierry TIRARD , en charge des 2 compétitions, les Arbitres Nationaux officiels du hockey Subaquatique sans lesquels aucune compétition ne pourrait avoir lieu.
- Les équipes de More-Sport pour la retransmission vidéo
- Les bénévoles pour la mise en place du matériel et leur présence tout le long de ce week-end de championnat.

3. Comité Organisateur

- Carole GILLET, Présidente de la commission BPL Hockey Subaquatique
- Rémy GILLET, Secrétaire de la CNHS
- Les bénévoles sur place

4. Commission Nationale

- Dominique RUAUX, Président de la commission nationale de Hockey subaquatique
- Thierry TIRARD, Coordinateur du Collège National des Commissaires
- Hélène FAUQUEUX, Responsable chargée des finances de la CNHS
- Rémy GILLET, Secrétaire de la CNHS

5. Déroulement du championnat

CHAMPIONNAT DE FRANCE DIVISION :

- Equipes FEMININES : 8 équipes
- Equipes MASCULINES : 16 équipes

Soit environ 240 participant(e)s et 25 officiels.

Lieu :

Piscine Saint Nicolas - 139 Boulevard JOURDAN - 53 000 LAVAL

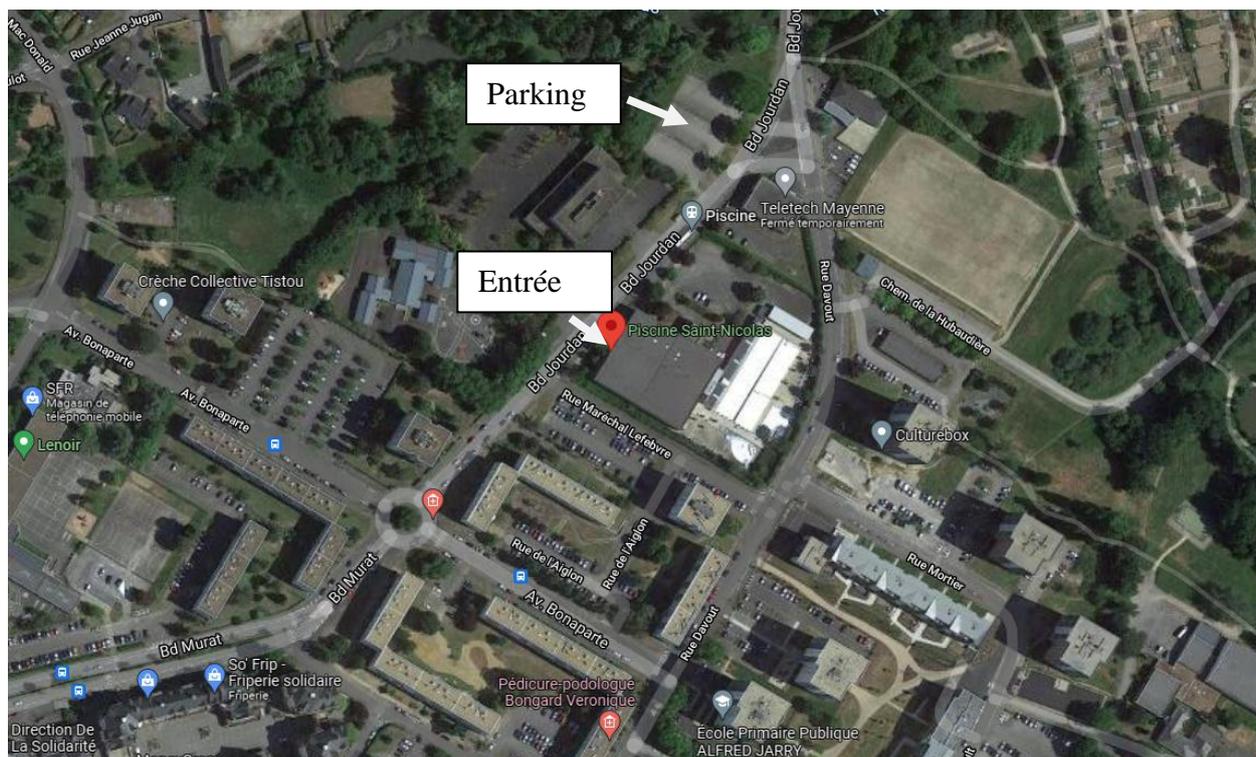
L'entrée des participants (officiels, joueuses et joueurs) s'effectue par l'entrée d'accueil de la piscine. Les véhicules stationnent sur le parking face à la piscine.

Les règles sanitaires seront les règles en vigueur aux dates de la compétition. Elles seront rappelées au préalable.

Accueil :

Samedi 4 juin 2022		Dimanche 5 juin 2022		Lundi 6 juin 2022	
Accueil et contrôle des équipes	8H00	Début du 1 ^{er} match	8H30	Début du 1 ^{er} match	8H30
Début du 1 ^{er} match	9H30	Fin du dernier match	20h15	Fin du dernier match	16H45
Fin du dernier match	20H45			Remise des récompenses	

L'organisation du championnat est sous l'entière responsabilité du CNC qui a délégué la CNHS dans le cadre des championnats de France.



Les joueuses et joueurs ont accès aux vestiaires collectifs et casiers associés. Il est recommandé de ne pas laisser ses affaires dans les vestiaires collectifs. Ils pourront servir tout au long de la compétition de lieu de préparation ou debrief' d'équipe au besoin. Merci d'en prendre soin également.

6. Règles du jeu :

Le règlement de la compétition sera conforme à la réglementation de la CNHS dernière version en vigueur.

Marquage des points :

Match forfait : 0 point	Match perdu : 1 point	Match nul : 2 points	Match gagné : 4 points
-------------------------	-----------------------	----------------------	------------------------

Équipes :

Seules les équipes ayant renvoyé l'ensemble des documents, feuilles d'inscription et d'engagement dûment remplies ainsi que les frais d'engagement dans les délais définis par le CNC à la personne désignée sur ces documents, seront autorisées à participer (voir modalités d'inscription de la réglementation en vigueur). Les documents d'inscription sont disponibles sur le site de la commission nationale : <https://hockeysub.ffessm.fr/saison-2021-2022>.

La réunion des capitaines de chaque équipe sera organisée par le commissaire de la compétition. Un(e) licencié(e) de l'équipe doit être impérativement présent(e) lors de la cérémonie de la remise des récompenses. Chaque équipe doit être encadrée par un entraîneur fédéral 2ème degré (voir règlement en fonction du type de championnat).

Arbitres :

La réunion des arbitres de la compétition sera organisée par le responsable de l'arbitrage. Trois minutes avant la fin chaque match, les arbitres du match suivant devront se présenter à la table de marque, ceci afin de ne pas prendre de retard sur les horaires. Les arbitres doivent être disponibles du premier au dernier match, faute de quoi ils seront considérés comme absents.

Une salle de réunion est mise à disposition des officiels.

Contrôle des documents liés aux équipes :

Le contrôle sera effectué à l'accueil des équipes dès 8H00. Tous les documents doivent impérativement être déposés 1h00 avant le 1^{er} match (cf feuille d'accueil).

Les licences, certificats médicaux, certificats de sur-classement, attestation QS-SPORT seront conformes à la réglementation en vigueur, il n'y aura aucune dérogation. Une autorisation parentale mentionnant l'intitulé et la date du championnat sera demandée. Le contrôle des licences et certificats médicaux se fera à l'intérieur du complexe sur le bord du bassin sur la table prévue à cet effet. Seules les équipes déclarées en règle seront autorisées à accéder à la piscine. Les autres devront se mettre en conformité avant de pouvoir y accéder. En cas de doute ou de question sur les documents à fournir, n'hésitez pas à contacter le commissaire de la compétition.

7. Règlement de la piscine :

Le comité organisateur ne saura être tenu responsable en cas de vol ou de perte d'objet.

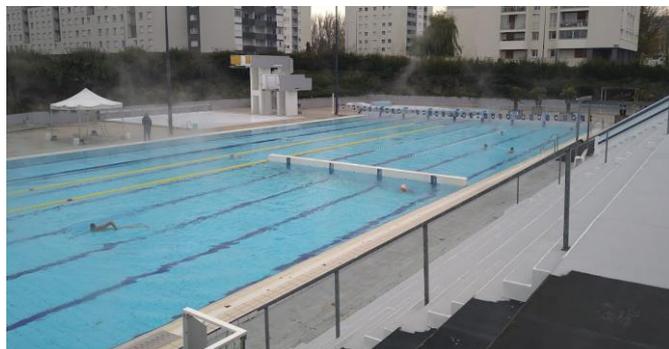
Règlement :

- les accompagnants n'ont pas accès à la baignade,
- interdiction de fumer dans la piscine,
- pas de chaussure de ville autour du bassin,
- interdiction d'utiliser des verres et des bouteilles en verre sur le bord du bassin,
- déposer les papiers et les reliquats de repas dans les poubelles prévues à cet effet.
- Les athlètes de chaque équipe doivent passer par les douches et les pédiluves pour accéder au bassin.

8. Bassin extérieur :

Informations sur l'équipement sportif :

- Type : Extérieur
- Nature du sol : Carrelage grands carreaux
- Forme du bassin : Rectangulaire/carré
- Longueur du bassin : 50 m
- Largeur du bassin : 20 m
- Profondeur minimum : 1.80 m
- Profondeur maximum : 2 m
- Nombre de couloirs de nage : 8



Les équipes occupent les gradins d'une capacité de 500 places lors de la compétition. Des barnums sont mis en place pour l'évènement. Le bassin intérieur et ses gradins pourra être accessible les samedis et dimanche à partir de 13h30 et le lundi toute la journée. Le bassin intérieur pourra être utilisé comme zone d'échauffement ou de récupération, les gradins intérieurs comme zone de pause pour les équipes.



Gradins extérieur



Bassin et gradins intérieur

9. Hébergements :

Le Centre Régional d'Education et de Formation - CREF de Laval est à disposition de toutes les équipes pour leur trouver un logement adapté. A charge à chaque équipe de les contacter directement et dès que possible.

Contacts :

- Céline LINAIS

Assistante administrative, Chargée des stages - Tél : 02 43 67 91 00

Mail : accueil@creflaval.com

- Florian BIJOU

Chargé de développement - Tél : 02 43 67 91 00

Mail : fbijou@creflaval.com

Site : www.creflaval.net

10. Restauration :

Les repas sont à la charge des équipes. La restauration des officiels sera assurée par l'organisation via le CREF pour les repas du midi.

11. Couverture MEDIA

More-Sport assurera la retransmission vidéo du championnat. Les 2 terrains de la compétition seront retransmis en direct tout au long de la compétition. Les matchs seront commentés par des journalistes et consultants. Des interviews seront réalisées par les journalistes de l'équipe. Des écrans seront mis en place pour diffusion lors de l'événement.



12. Remise des récompenses

La remise des récompenses aura lieu au solarium de la piscine. Un pot sera proposé, un représentant des équipes est requis selon le règlement.

